

48^{em} Année

Décembre 2025



Mairie : 3 Place du Château 31440
BURGALAYS

☎ : 05 61 79 70 10

✉ : commune-de-burgalays@orange.fr

(Le petit Burgalaysien peut être consulté sur

<https://www.burgalays.fr>



MEILLEURS VŒUX POUR 2026

de la part de Madame le Maire et du Conseil Municipal

Ce journal a été réalisé par Claude Castex et le Conseil Municipal

ISSN 3098-3495 Mise en page et impression Sylvie Dujon

Editorial

C'est avec émotion que je m'adresse à vous pour la dernière fois en tant que maire. Mon premier mandat de première adjointe m'a été confié le 18 mars 1989. Il est temps de laisser la place aux jeunes.

Je remercie tous les conseillers municipaux qui m'ont accompagné depuis, pour leur travail et leur disponibilité, toutes les bonnes volontés qui, ont contribué à la vie du village en organisant ou participant à des fêtes ou des moments de convivialité, tous ceux qui, ont veillé à la propreté des rues, à l'arrosage des fleurs, à l'entretien de l'église et de leurs maisons, tous ceux qui ont participé aux "corvées" organisées pour entretenir les chemins de montagne pavés ou autres ainsi que les estives, Castelfort et le rocher d'escalade.

Tous ont contribué à l'embellissement du village.

Le 15 mars 2026, je vous souhaite d'élire une municipalité qui préservera un bon esprit de convivialité et d'accueil et oubliera son intérêt personnel. (En espérant qu'une grosse partie de l'équipe actuelle se représentera car elle est dévouée et compétente), tout en prenant en compte les nouvelles règles de vote : impossibilité de rayer un candidat sous peine d'entraîner la nullité de toute la liste : il faudra voter liste entière.

Je resterai à la disposition de la nouvelle municipalité pour le passage de relais.

Bonnes Fêtes à tous.

Cordialement,

Mme le Maire

Claude Castex

Un grand merci aux employées communales (Andrée et Nathalie) pour leur travail et dévouement

Et plein de bonnes choses à Véronique...

Merci également aux différentes personnes qui prennent soin du village : en arrosant des plantes, en ramassant des déchets...

Et particulièrement à Mr Furgal qui, chaque année, entretient le mur d'escalade et les alentours de Castelfort...Et cette année il nous a fait un magnifique panneau de bois pour notre village « Burgalays » installé à

CABANASSE

- Différentes Infos de la Mairie

Élections municipales de mars 2026

Changement du mode de scrutin dans notre commune

Les 15 et 22 mars 2026, auront lieu les élections municipales à BURGALAYS. Vous élirez le conseil municipal qui sera chargé durant 6 ans de régler « par ses délibérations les affaires de la commune » (article L 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales). Le conseil municipal (composé des conseillers municipaux élus) se réunira ensuite pour élire, en son sein, un maire et un ou plusieurs adjoints.

Les règles de l'élection municipale ont changé pour les communes de moins de 1000 habitants, comme Burgalays], suite à une loi du 21 mai 2025.

Désormais, le scrutin de liste paritaire (applicable aux communes de 1000 habitants et plus) s'applique à notre commune.

Concrètement, qu'est-ce que ça change pour vous lors du vote ?

- Le vote se fera sur une ou plusieurs listes non modifiables de candidats : vous ne pourrez plus ni ajouter de noms, ni en enlever ou en rayer. Autrement dit : le « panachage » ne sera plus autorisé.

Attention : si une liste des candidats est modifiée (ajout d'un nom, suppression...), votre vote sera considéré comme nul et ne sera donc pas comptabilisé.

- Chaque liste de candidats respectera la parité, avec une alternance de candidats homme-femme-homme-etc. ou femme-homme-femme-etc. et ce jusqu'à la fin de la liste.
- Le nombre de candidats sur la liste sera variable : soit le nombre fixé par la loi (effectif légal), soit 1 ou 2 candidats de moins, soit 1 ou 2 candidats de plus (mais ces candidats supplémentaires ne siègeront pas s'ils sont élus ; il s'agira de remplaçants en cas de vacance de sièges).

La création du parking "Simone" et de l'aire de croisement représente un gros investissement pour le budget de la commune.

Nous faisons appel au sens civique de chacun pour que les parkings soient utilisés à bon escient.

Sachant que le stationnement des véhicules dans les rues du village et sur l'aire de croisement est interdit, nous demandons aux personnes qui ont de la place chez elles, de se garer chez elles et, aux autres ainsi qu'aux visiteurs de se garer sur les parkings et non dans les rues, ni, sur la place de l'église ni, sur l'aire de croisement afin de ne pas entraver la circulation.

Merci de votre compréhension

**VÉRIFIEZ VOTRE SITUATION ÉLECTORALE
AINSI QUE VOTRE BUREAU DE VOTE À TOUT
MOMENT SUR LE SITE SERVICE-PUBLIC.FR**

**ÊTES VOUS INSCRIT(E)
SUR LES LISTES
ÉLECTORALES ?**

**POUR VOTER, IL EST INDISPENSABLE D'ÊTRE INSCRIT
SUR LES LISTES ÉLECTORALES**

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT
(IL FAUDRA PRÉVOIR UN JUSTIFICATIF D'IDENTITÉ ET UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE)

- PAR INTERNET JUSQU'AU 4 FÉVRIER
- EN MAIRIE JUSQU'AU 6 FÉVRIER
- PAR COURRIER (FORMULAIRE CERFA N°12663*02)


OU FLASHÉZ
CE QR CODE

**ÉLECTIONS MUNICIPALES
15 ET 22 MARS 2026**

Alerte et conseils face à la récente vague de cambriolages

Chers concitoyens,

Cet automne, notre village a malheureusement été touché par une série de cambriolages d'une particulière cruauté. Les auteurs de ces actes n'ont pas hésité à profiter de l'absence des familles pendant des cérémonies funéraires pour s'introduire chez elles, ajoutant l'horreur du vol à un moment déjà si douloureux.

 **Un mode opératoire qui se répand** Ce scénario dramatique, observé dans d'autres départements comme les Hautes-Pyrénées, le Gers et la Basse-Ariège, est bien rodé. Les malfaiteurs repèrent les annonces nécrologiques, savent que les maisons seront vides le temps de la cérémonie, et agissent avec rapidité. Ils recherchent principalement de l'argent liquide et des bijoux, faciles à emporter discrètement.

Face à cette menace, la solidarité et la vigilance de chacun sont nos meilleurs atouts. Voici un rappel des gestes essentiels pour vous protéger.

Comment vous protéger ?

1. Renforcez les sécurités de base :

- **Équipez votre porte d'entrée d'un système de fermeture robuste (3 points minimum), d'un œil-leton ou d'un entrebâilleur.**
- **Fermez toujours votre porte à double tour, même lorsque vous êtes présent.**
- **Installez des équipements dissuasifs : volets renforcés, éclairage automatique avec détecteur de mouvement, et pourquoi pas un système d'alarme...**

2. Gérez vos absences (même courtes)

- **Ne donnez pas l'impression que la maison est vide.**
- **Courrier : Demandez à un voisin de le relever quotidiennement. Un courrier qui s'accumule est un signal évident.**
- **Volets : Ne les laissez pas clos en permanence. Une personne de confiance peut les ouvrir et les fermer pour simuler une présence.**
- **Ne cachez jamais vos clés à l'extérieur.**
- **Sobriété sur les réseaux sociaux : Évitez d'afficher vos absences ou vos emplois du temps en temps réel.**

3. Dissuadez les intrus

- **Bloquez tous les accès : Vérifiez portes, fenêtres et portails. Un jardin ouvert est une invitation.**
- **Rangez vos outils : Échelles, tournevis ou marteaux ne doivent pas être accessibles ; ils pourraient être utilisés contre vous.**
- **Affichage dissuasif : Une plaque "Télésurveillance" ou "Chien de garde" peut suffire à décourager une tentative.**

4. Prévenez par la solidarité

- **Soyons des voisins vigilants : Un véhicule inconnu, une alarme qui sonne, un individu qui semble repérer les maisons... toute situation suspecte doit être signalée au 17.**
- **Soyez précis : Si vous observez quelque chose de suspect, notez les caractéristiques des individus (tenue, taille) et surtout les numéros d'immatriculation des véhicules.**

Si vous êtes victime malgré tout

- 1. Gardez votre calme, n'entrez pas et appelez immédiatement le 17.**
- 2. Ne touchez à rien pour préserver les preuves.**
- 3. Prenez des photos des dégâts dès que possible pour votre assurance.**

4. Portez plainte sans délai à la gendarmerie ou au commissariat.

i Bon à savoir

Vous pouvez demander gratuitement un diagnostic de sécurité à la gendarmerie. Un expert viendra chez vous évaluer votre habitation et vous donnera des conseils personnalisés pour renforcer votre protection.

Face à l'adversité, notre force réside dans notre union. Restons attentifs, solidaires et protégeons-nous mutuellement.

Le Maire, À vos côtés pour la sécurité de tous.

* Lors du Conseil Municipal du 5 décembre 2025 il a été décidé de transférer la compétence eau à Réseau 31 et d'adhérer au Syndicat Mixte de l'eau et de l'assainissement à compter du 1^{er} JANVIER 2026 pour les compétences :

- Production d'eau potable (la protection des captages est incluse)
- Transport et stockage d'eau potable (réseau d'adduction constitué par toute canalisation dont l'extrémité correspond à une unité de production et un ouvrage de stockage)
- Distribution d'eau potable.

Depuis décembre 2007 nous avons signé des conventions de prestations de service pour la production et la distribution d'eau potable avec la Lyonnaise des eaux, racheté par Suez par la suite.

Nous remercions Mme Florence Albouy et Mr François Roche qui se sont bien occupés de l'entretien de notre réseau pendant toutes ces années

En cas d'Urgence nous pouvons les joindre : 05 62 00 72 80

Et l'antenne de Chaum : 05 61 24 83 26

Travaux effectués et évènements festifs



*Le 12 mars a eu lieu la remise des prix du concours des villes et villages fleuris 2024.

La commune a obtenu le 1^{er} prix exaequo avec la commune de Frontignan.

Pour les particuliers Mesdames Jacky FURGAL, Jacqueline DESPORTES, Monsieur Philippe MORATILLE ont été récompensées par le Conseil Départemental.

*Du 5 mai au 16 mai 2025 des travaux d'aménagement ont été réalisés pour créer le parking « Simone ». Un goudronnage en enrobé a été mis pour son accès.

*Un Panneau « Bienvenue » a été installé sur le grillage à l'entrée de celui-ci. Les arbres du jardin ont été débités et vendus à 50€ le stère aux habitants intéressés.

*FLEURISSEMENT DU VILLAGE 2025

Chers amis burgalaysiens,

Je vous rappelle que la mairie de Burgalays a obtenu pour le fleurissement en 2023 et 2024 le premier prix des villages fleuris de la Haute-Garonne dans la catégorie des communes de moins de 400 habitants.

Pour 2025 ce concours des maisons fleuries a été supprimé, seul le concours des villages fleuris a été maintenu.

Ce prix des villages fleuris a récompensé notre investissement en arbustes à l'entrée du village en 2023. En 2024 ont été plantés un viorne et un spirée du Japon, des rosiers et althéas toujours pour l'entrée du village, ainsi que deux hortensias (*hydrangea paniculata*) plantés sur le rocher à l'entrée du village.

Cette année un gros travail a été fourni pour déterrer les rosiers, althéas et divers arbustes dans le terrain du parking « SIMONE » et les replanter dans divers points du village. Un immense merci à Eric PEFAURE pour la coupe des arbres et le tronçonnage de ces derniers et aussi pour les volontaires qui l'ont aidé.

Quels sont les végétaux qui auront résisté à cette transplantation ? Verdict au printemps prochain. Cette année, les plantes annuelles ont été plantées le 30 avril 2025 avec les bénévoles suivants :

Claude CASTEX, Patricia CORET, Véronique RUFFAUX, Dominique LANARDONNE, Maryse et Robert MAGUIS, Monique et Claude CAILHOL, Jean CONQUES, Michel YONG PENG, et moi-même. Marie

LOMI ne pouvant être présente ce jour-là a désherbé la veille toute la rue de Castelfort. Aurore DUPONT a également œuvré dans cette rue les jours précédents. Un grand merci à toutes et tous pour leur travail et leur dévouement. Madame le Maire et son conseil municipal ont offert à ces vaillants un rafraîchissement à la mairie à l'issue de cette « corvée ».



Cet été Véronique nous a manqué en tant qu'agent mais elle n'a pas ménagé ses efforts pour repiquer ses semis, tuteurer, désherber, arroser, etc.... nous la remercions pour son implication et lui souhaitons une reconversion professionnelle moins usante.

Le fleurissement du village est l'affaire de tous. Pour tenter de garder notre première place, n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, de vos suggestions, à avoir de l'initiative pour l'amélioration de notre cadre de vie.

Nous vous en remercions à l'avance. Christine LADEVEZE Conseillère municipale



*Le 3 août un repas partagé a été organisé par les voisins du haut du village. Tous les habitants y ont été conviés et un grand nombre d'entre eux ont participé et ont été content de déguster la saucisse à l'ail des ours ainsi que les délicieux plats préparés par tous.



*Fin juin les jeunes du village nous ont gâtés avec le brandon...

* Mardi 12 Août les cloches arrêtent de sonner...un moteur est hors service : il a été débranché mais les cloches ont pu continuer à sonner...

Un marteau a des défaillances : il ne tape pas a tous les coups...



2 devis ont été demandés a l'entreprise Bodet et à Angelus ainsi qu'une subvention. Nous attendons l'accord pour commander les travaux.

*Fin novembre : HALLOWEEN Comme chaque année, de nombreux petits monstres ont parcouru les rues du village à la recherche de bonbons...

*Le 11 janvier les anciens ont été invités par la Mairie au Repas des Aînés qui a été servi au restaurant du Pic du Gar.

14 convives avaient répondu présents et ont été contents de se retrouver...



***Naissance : Avec nos félicitations aux familles**

-Le 21 Avril 2025 est née EYLEM à Mulhouse (68) fille de Marlène LOMI et de Mohamed BEL-HADJ, petite fille de René Paul et Marie-Josée LOMI et arrière petite-fille de Gilbert LOMI et de Claude COUREAU.

-Le 6 Septembre 2025 est née VICTORIA fille d'Amandine CORREGÉ et Gerard BARRAU, petite fille de Marie-Hélène et Philippe CORREGÉ.

-Le 19 Juillet 2025 est née NAYROBI fille d'Awa SECK et de Théo RUFFAUX petite-fille de Véronique RUFFAUX



***Obsèques :**

-Le 24 Janvier 2025 Thierry GINTRAND 67ans DcD , obsèques ont eu lieu à la Collégiale de St-Gaudens le 31 janvier incinéré ensuite, mari de Corinne DENARD

- Le 26 Avril 2025 Catherine ABEILLE DcD compagne de Régis BORDES incinérée le 30 avril.
- Le 14 Mai 2025 DcD Marie-Claude GARONNE veuve DESCHASEAUX ,incinérée à GALLARDON (28230)
- Le 21 Juin 2025 DcD Germaine ESCAZAUX veuve de Romain et belle-sœur de Lucille CASTETS
- Le 27 Août 2025 DcD Jeanine NAVARRO obsèques le 29 Août 2025 à BURGALAYS
- le 19 novembre 2025 DcD Paul TALEYRAN inhumé le 28 Novembre à Carbon-Blanc (33) où il résidait [il venait avec sa femme en vacances à Burgalays depuis juillet 2009]
- le 20 Décembre à Albi DcD Sœur Agnès (Née Jacqueline Gourg) 97 ans inhumée à Albi le 23 Décembre

Nous adressons nos plus sincères condoléances à toutes les familles éprouvées

***Mariage :** *Beaucoup de bonheur pour eux*

-Le 1^{er} Novembre 2025 C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons célébré à la Mairie de Burgalays le mariage de Théo RUFFAUX (fils de Véronique) et de Awa SECK (fille de Vincent et Marie SECK)

***Examens :** *Toutes nos compliments à*

Lucas FURGAL admis au bac général avec Mention Bien, petit fils de Bernard et Jacquie FURGAL

Estelle AMIEL licence de gestion immobilière

Joha MOLLARD-AMIEL deug de commerce international

Louna RUFFAUX DNB avec Mention Bien

Mélanie KUHN a obtenu le diplôme de cadre de santé en Juin 2025

AFP de Burgalays

Estive de 2025

-Ce sont un total de 34 bovins et de 7 équins qui ont estivé cet été sur les terrains communaux et privés inclus dans le périmètre de l'AFP.

-Le vendredi 21 février 2025 l'écobuage d'une partie de l'Escampado sur une surface de 1,5/ha/2ha a été réalisé dans de bonnes conditions, merci à tous les bénévoles qui ont participé

-Le samedi 21 juin des travaux d'entretien de la clôture électrique entre Sepenere, Castelfort et Tréboucas ont été réalisés (débroussaillage, changement de piquets, isolateurs, poignées etc...)



-Le repas de midi pris en commun à l'ombre de la grange de Véronique à Tréboucas, a été préparé et servi par Véronique et Aurore que nous remercions chaleureusement.

-Un GRAND MERCI à tous les bénévoles qui ont participé à la réussite de cette journée et qui n'ont pas ménagé leurs efforts.

Jean Conques

Différentes INFOS

Téléphone portable : regardez ces photos et lisez le texte plus bas



Répondre à un téléphone cellulaire lorsqu'il SE RECHARGE !

Il y a quelques jours une personne rechargeait son téléphone à la maison. Durant ce temps, un appel a sonné et il a répondu, le téléphone toujours branché à la prise. Après quelques secondes l'électricité est entrée dans le téléphone sans contrainte et le jeune homme a été lourdement projeté au sol. Ses parents sont arrivés en trombe dans la chambre et l'ont trouvé inconscient avec un pouls très faible et les doigts brûlés. Il a été transporté d'urgence à l'hôpital mais est décédé en cours de route.

Les téléphones cellulaires sont une invention très utile mais il faut savoir qu'ils peuvent causer la mort. **Ne jamais utiliser un téléphone cellulaire lorsqu'il est branché à une prise électrique !**

Où s'adresser	Pièces à fournir	Mode de règlement
EXTRAIT D'ACTE DE NAISSANCE		
Mairie du lieu de naissance	Date de naissance. Filiation : fils (le) de ... et de ...	Gratuit Enveloppe timbrée
EXTRAIT D'ACTE DE MARIAGE		
Mairie du lieu du mariage	Date du mariage. Noms et prénoms des époux.	Gratuit Enveloppe timbrée
EXTRAIT D'ACTE DE DÉCÈS		
Mairie du lieu du décès ou du domicile du défunt	Date du décès. Nom et prénoms du défunt.	Gratuit Enveloppe timbrée
DÉCLARATION DE NAISSANCE		
Mairie du lieu de naissance	Certificat Médical de naissance. Livret de famille ou CNI	Gratuit
CARTE D'ÉLECTEUR		
Mairie	C.N.I. ou passeport. Justificatif de domicile	Gratuit
CERTIFICAT DE CONCUBINAGE		
Mairie	CNI des 2 concubins Justificatif de domicile (En cas de refus présence de 2 témoins)	Gratuit Aucune obligation de délivrance
CARTE GRISE		
Préfecture Sous-Préfecture	Justificatif d'identité, de domicile. Anc. Carte Grise barrée Certificat de vente demande d'immatriculation Contrôle technique pour véhicule de + de 4 ans	Coût variable en fonction du département et de la puissance fiscale
PERTE OU VOL DE PAPIERS		
CNI, permis de conduire, passeport, carte grise,...		
Faire une déclaration de perte ou de vol à la Gendarmerie ou auprès des services de la Police Nationale. Un récépissé de déclaration de perte ou de vol valable 2 mois (1 mois pour la carte grise) vous sera remis gratuitement.		
N.B. : Pour toutes demandes de papiers administratifs et d'Etat Civil, il peut être requis par les services de la Mairie des pièces ou justificatifs complémentaires		

Où s'adresser	Pièces à fournir	Mode de règlement
CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ		
Mairie	2 photos d'identité. Justificatif domicile. Extrait d'acte de naissance. Anc. CNI ou déclaration perte/vol accompagnée d'une pièce d'identité avec photo. Pour les mineurs et femmes mariées : livret de famille. Pour les mineurs de parents divorcés : jugement de divorce et autorisation écrite de l'ex époux	Gratuit
PASSEPORT		
Mairie	2 photos d'identité. 1 justificatif de domicile. Copie intégrale de l'acte de naissance. Ancien passeport ou déclaration perte/vol. Pour les mineurs : livret de famille et autorisation parentale.	Timbre fiscal
AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE (pour enfant mineur)		
Mairie du lieu de naissance	Pièce d'identité. Livret de famille. CNI de l'enfant. Justificatif de domicile.	Gratuit
EXTRAIT DE CASIER JUDICIAIRE		
Casier judiciaire National 107, rue du Landreau 44079 NANTES Cedex 01 Tél. : 02 51 89 89 51	Demande par écrit ou par internet : www.cjn.justice.gouv.fr ou minitel : 3615 cjn	Gratuit
EXTRAITS D'ACTES		
Formalités pour les personnes de nationalité française nées, mariées ou décédées à l'étranger : Ministère des Affaires Etrangères - Service de l'Etat Civil - 44941 NANTES Cedex 9 ou dans les Territoires d'Outre-Mer : à la Mairie du lieu de naissance ou au Ministère des Dom Tom - 27, rue Oudinot - 75007 Paris		
ÉTRANGERS (Toutes formalités)		
CNI, permis de conduire, passeport, carte grise,... Services de la Police Nationale ou Mairie		
RECENSEMENT DES JEUNES		
Le recensement pour l'appel de préparation à la défense est obligatoire pour tous les français et les françaises dès l'âge de 16 ans et ce dans un délai de 3 mois suivant cette date anniversaire ainsi que pour toutes personnes ayant acquis la nationalité française entre son 16 ^{ème} et son 25 ^{ème} anniversaire. Son objectif est de susciter une prise de conscience collective des devoirs de tous les citoyens au regard de l'effort de défense nationale. Pour effectuer cette démarche vous devez vous présenter à la Mairie de votre domicile munie) d'une pièce d'identité (CNI ou passeport) et d'un justificatif de domicile.		

Démarches administratives

Temps des papiers à Conserver

<ul style="list-style-type: none"> • À CONSERVER SUR SOI - Carte d'identité - Permis de conduire - Carte de sécurité sociale et carte de mutualiste - Carte de groupe sanguin 	<ul style="list-style-type: none"> • 10 ANS - Tout document concernant la construction - Gros travaux ou réparation - Correspondance avec le syndic - Décomptes des charges - Talons de chèques, relevés bancaires
<ul style="list-style-type: none"> • 3 MOIS - Extrait de naissance - Certificat de concubinage 	<ul style="list-style-type: none"> • 30 ANS - Avis de remboursement d'un sinistre ou d'un accident corporel
<ul style="list-style-type: none"> • 6 MOIS - Notes d'hôtels et de restaurants 	<ul style="list-style-type: none"> • JUSQU'À LA RETRAITE - Certificats de travail - Bulletins de salaire
<ul style="list-style-type: none"> • 1 AN - Certificat de ramonage - Facture des transporteurs - Vignette automobile (professionnels et entreprises uniquement) - Chèque bancaire (1 an et 8 jours pour le présenter à l'encaissement) - Ordre de prélèvement automatique - Récépissé d'envoi de recommandé 	<ul style="list-style-type: none"> • TOUTE LA VIE - Contrat de mariage - Donation - Livret de famille - Jugement d'adoption - Jugement de divorce - Succession - Titre de pensions - Titre de propriété - Contrat d'assurance vie - Dossiers médicaux - Certificats de vaccinations - Livret de caisse d'épargne - Documents concernant un accident du travail
<ul style="list-style-type: none"> • 2 ANS - Contrat de travail (2 ans après sa résiliation) - Quittance de prime d'assurance voiture - Facture de petits appareils ménagers - Facture d'eau - Facture de téléphone - Facture d'achat automobile - Mandat postal - Note de médecin ou de dentiste - Versement des allocations familiales 	<ul style="list-style-type: none"> • LIMITE DE VALIDITÉ - Facture des objets de valeurs : aussi longtemps que les objets pour une éventuelle indemnisation vol. - Facture des appareils photos nécessaires pour le passage en douane. - Bons de garantie : pendant toute leur durée. - Dossiers scolaires : pendant la durée des études. - Devis : jusqu'à l'établissement de la facture. - Police d'assurance : jusqu'à la résiliation. - Règlement de copropriété : jusqu'à la revente. - État des lieux : jusqu'au remboursement du dépôt de garantie.
<ul style="list-style-type: none"> • 4 ANS - Copie des déclarations d'impôt - Avis d'imposition - Relevé de banque (en cas de contrôle fiscal) - Redevance TV 	
<ul style="list-style-type: none"> • 5 ANS - Arrérages de rentes et de pensions alimentaires - Justificatif de paiement des cotisations de sécurité sociale et URSSAF - Baux de location (1 an après le départ du logement) - Facture EDF-GDF - Documents concernant le chômage 	

MÉMO-TRI aujourd'hui... TOUS les emballages se trient !

À TRIER bien vidés, sans rincer
Tous les emballages en verre

À TRIER en vrac, non imbriqués, bien vidés, sans laver
Bouteilles, flacons et bidons en plastique
Briques alimentaires
Emballages en métal

À COMPOSTER
Tontes sèches, épluchures, restes de repas, essuie-tout...

À TRIER en vrac, non imbriqués, bien vidés, sans laver
Tous les papiers
Emballages en carton

À JETER en sacs fermés
Vaisselle, protections hygiéniques, petits objets, lingettes, balayures...

NOUVEAU
Sachets, sacs et films en plastique
Barquettes en plastique
Petits emballages en métal
Pots, tubes, boîtes et autres emballages en plastique

NOUVEAU

CITEO cc-pyreneeshautgaronnaises.fr

Pyénées Haut Garonnaises



Un composteur collectif a été installé sur l'aire de dépôt des ordures ménagères et du tri.

Lorsque l'on dépose un seau de déchets organiques dans le bac prévu à cet effet on doit rajouter ½ seau de broyats pris dans le 2^{ème} bac.

Le compost ainsi obtenu sera à la disposition des habitants.

BURGALAYS - Hommage à André Conques, le passeur discret qui défia les nazis

Fils, fille et petite- fille



Le samedi 18 octobre 2025, plus d'une centaine de marcheurs se sont rassemblés dans l'émotion et le recueillement pour inaugurer le sentier transfrontalier "Les Chemins de la Liberté – Liaison Val d'Aran". Une randonnée mémorielle les a conduits de Marignac à la chapelle de Soueste, sur les traces des héros discrets qui, durant la Seconde Guerre mondiale, ont bravé les périls de la montagne pour offrir la liberté à ceux qui fuyaient l'occupation nazie.

Un hommage poignant

C'est au terme de cette marche symbolique qu'une stèle à la mémoire d'André Conques, passeur bénévole, a été dévoilée. Le lieu n'a pas été choisi au hasard : la chapelle surplombe Burgalays, ce village où cet homme exceptionnel a choisi de s'établir après la guerre et qu'il n'a jamais plus quitté. Un dernier poste d'observation pour celui qui avait consacré sa jeunesse à guetter le danger pour mieux le contourner.

Un destin miraculeux

Qui aurait pu prédire un tel destin ? Né en 1915 à Noisy-le-Sec, André Conques fut renvoyé à quelques mois seulement chez sa grand-mère à Fos, dans un état de dénutrition si avancé que le pharmacien qui l'auscultait ne lui donnait pas vingt-quatre heures à vivre. L'homme qui s'éteindra paisiblement à 98 ans aimait à plaisanter : "Il me tarde de retrouver ce pharmacien au ciel pour lui dire que son diagnostic n'était pas bon !" Le bon lait de la chèvre familiale et l'air des montagnes en firent un miraculé, et c'est à Fos qu'il grandit, forgeant cette connaissance intime du terrain qui allait sauver tant de vies.

L'engagement discret d'un héros

Démobilisé en 1940, son retour à Cierp-Gaud marque le début d'un autre combat. Il s'engage dans la Résistance aux côtés de Jean-Louis Bazerque et Louis Labro. C'est alors que sa connaissance intime de la montagne devient une arme au service de la liberté. Dans l'ombre, seul ou épaulé par les fidèles Simon Cazaux et Francis Ramiro, il devient un guide nocturne pour ceux qui fuient vers l'Espagne. Chaque trajet est une course contre la montre, où il faut sans cesse déjouer l'oeil des patrouilles ennemies et les pièges d'un relief traître. En ces temps périlleux de fin 1943, où la plupart de ses compagnons furent arrêtés, il échappa de justesse aux arrestations - les Allemands recherchant malencontreusement un certain "Koms".

Le passeur désintéressé

Ce qui distingue André Conques, au-delà de son courage, c'est son absolu désintéressement. Alors que le passage coûtait généralement entre 4 000 et 50 000 francs, lui n'exigea jamais la moindre rémunération. En décembre 1943, bravant la neige, il accompagna 25 militaires alliés de différentes nationalités. Puis vint son plus grand exploit : mener un convoi record de 42 personnes ; il est alors l'un des rares passeurs encore en liberté, celui de la dernière chance.

La reconnaissance et la transmission

Après la guerre, son engagement fut officiellement reconnu : titre de "passeur bénévole" en 1956, médaille de combattant volontaire de la Résistance en 1980, et d'innombrables attestations de gratitude de ceux qu'il avait sauvés. À Burgalays, où il fonda une grande famille, il mena une existence à l'image de ses exploits passés : discrète, altruiste et généreuse.

Conclusion : La mémoire qui guide nos pas

Aujourd'hui, la stèle de Soueste ne commémore pas seulement un nom, mais incarne un héritage vivant. André Conques nous lègue une leçon essentielle : l'héroïsme véritable réside souvent dans l'action discrète, guidée par la conviction que chaque vie mérite d'être sauvée.

Alors que notre époque semble parfois fracturée, son exemple nous rappelle que la plus grande liberté est celle que l'on offre aux autres. Ces Chemins de la Liberté que nous foulons désormais sont bien plus que des sentiers : ce sont les veines d'une mémoire toujours vivante, qui nous appelle à devenir, à notre tour, des passeurs - non plus de frontières, mais de valeurs et de solidarité.

Que son courage continue de nous inspirer. Car la résistance n'est pas qu'un chapitre du passé ; elle vit dans chaque main tendue, chaque refus de l'indifférence, chaque choix de se mettre au service des autres. Tel est le message qu'André Conques, jusqu'à ses 98 ans, n'aura cessé de nous transmettre.

Nouveaux Panneaux Routiers

Impasse avec sortie
pour cycliste ou Piétons



Covoiturage prioritaire



Inter files autorisés aux motos
(Hte Garonne concernée)

Risque de
brouillard ou fumées épais (se)



Eco responsable



Montagne

• Quels sont les panneaux du Code de la route ajoutés ces dernières années ?

1. Le panneau de danger annonçant une nappe de brouillard ou de la fumée
2. Le panneau d'indication d'impasse avec issue pour les piétons et les cyclistes
3. Le panneau « cédez le passage » cycliste au feu
4. Le panneau d'indication de zone de parking sous vidéosurveillance
5. Le panneau d'indication de supermarché
6. Le panneau d'indication de la présence de radars fixes



Comment reconnaître et interpréter un panneau ?

- **Forme** : triangle = danger, cercle rouge = interdiction, cercle bleu = obligation, rectangle/carré = indication.
- **Couleur** : rouge = interdiction ou priorité, bleu = obligation ou indication, vert = direction nationale, jaune = temporaire.
- **Symboles** : ils sont standardisés pour être compris immédiatement, y compris sans texte.
- **Hierarchie** : signalisation temporaire > signalisation verticale > marquage au sol.

Contraventions

Elles sont organisées en 5 classes, de la plus dérisoire à plus grave. On retrouve des infractions liées :

- Aux documents obligatoires

- À l'installation dans le véhicule
- À l'état physique du conducteur
- Aux excès de vitesse
- Au stationnement ,Au refus de contrôle

Retrait immédiat du permis de conduire

Pour des raisons de sécurité, les forces de l'ordre sont habilitées à procéder à un retrait immédiat du permis de conduire. Ce retrait donne lieu à une suspension administrative décidée par le préfet, dans l'attente du jugement du tribunal.

Exemples :

- État alcoolique ou refus de dépistage
- Excès de vitesse de 40km/h et plus
- Usage de stupéfiants
- Lors d'un accident mortel avec soupçon d'infraction liée à la vitesse, aux règles de priorités, de passage, de croisement, ou de dépassement.

• Pages réservées aux administrés

• **Activités diverses et variées de la Paroisse**

Pèlerinage du 4 Mai à Souesté le Père Marcel était heureux de monter depuis l'Eglise de Burgalays jusqu'à Notre Dame de Souesté en pèlerinage avec des Paroissiens de différentes paroisses.

A 11h il a célébré la messe à la chapelle avec ces paroissiens venus de divers villages, il y avait même 2 personnes en cure de Luchon. Après la messe, nous avons pris l'apéritif offert par la municipalité de Cierp.

Après le pique nique nous sommes redescendus en 4/4

Zézé

- Comme chaque année nous avons proposé 2 Chapelets sur Burgalays sur Avril/Mai et oct/nov (notés sur le panneau de l'église) ainsi qu'en période du Carême nous avons organisé des Chemins de Croix dans l'église. Cette année peu de monde mais beaucoup de ferveurs pour les présents. Nous avons eu le plaisir d'avoir 4 messes célébré par les Pères Marcel, Benjamin-Marie et le Père Cyrille a l'occasion du 14 Août, du 11 Novembre et de la St André et 1 sur Souesté. Les différentes cérémonies où beaucoup de monde se sont retrouvé ; ont été suivies par des partages conviviaux (apéritifs repas partagés...)



Crèche 2025 de Burgalays.

Sapins acheminés et livrés par Véronique et Éric Construite par Claude et Gérard CASTEX Aidée par Jeanine, Francette et Sylvie

Equipe Paroissiale de Burgalays (Zézé-Jeanine-Francette et Sylvie)



« **J'ai dansé comme une dingue** » : Lili, 97 ans, mémoire vivante et pied toujours léger !

Dans sa maison de Burgalays, pleine de souvenirs et de malles contenant des robes cousues main, Lili Castets, née Escazaux, me reçoit avec un accueil chaleureux. Près d'elle, une antique machine à coudre à pédale, rapportée de Nouvelle-Calédonie, témoigne d'une vie de débrouillardise et de créativité.

À presque 100 ans, la doyenne du village a vécu une existence bien remplie : de la jeune paysanne des Pyrénées à l'épouse de gendarme globe-trotter, en passant par la couturière et la danseuse infatigable.

Rencontre avec une mémoire vivante et un esprit résolument resté jeune :
Une enfance pyrénéenne, entre travail de la terre et veillées

« Lili, tu es née ici, dans ce village, il y a près d'un siècle. Peux-tu nous décrire comment était la vie à cette époque ? »

Lili s'anime, le regard tourné vers la fenêtre et les montagnes : « J'ai eu une enfance heureuse, au contact de la nature. Mes parents travaillaient la terre et je les aidais avec plaisir. J'adorais les bains de soleil en short pendant les foins. J'aurais été tout aussi heureuse si j'étais tombée amoureuse d'un fermier et avais consacré ma vie aux travaux agricoles. » Elle évoque aussi les hivers à skier et les sacs de livres qu'un ami lui ramenait de Toulouse : « C'est comme ça que j'ai commencé à voyager. »

Son père, fils de gendarme élevé en ville, avait choisi de revenir à la terre à Burgalays. « C'était un homme étonnant, plein de ressources : paysan, livreur de lait, et même coiffeur ! Il avait créé une affaire de livraison de lait en enlevant les sièges de sa voiture pour transporter les bidons de lait des familles de Burgalays jusqu'à Luchon. Il y faisait ensuite la livraison par quartier au moyen d'un vélo et d'une carriole. » C'est ainsi qu'il en vient à embaucher un jeune ouvrier de Canejan pour l'aider à la ferme : Joseph Coret, dont la rencontre avec une Burgalaysienne, Marcelle Lagailarde, allait écrire une autre page de l'histoire locale.

« J'ai le doux souvenir des veillées, » poursuit-elle, le sourire aux lèvres en se revoyant écouter avec fascination ses tantes Alice et Irène raconter leurs dernières sorties au bal tandis que sa mère essayait de l'envoyer au lit.

« On effeuillait le maïs, on faisait cuire des châtaignes dans la cheminée, et moi je faisais des tartes aux pommes. Ma mère faisait le pain de ménage dans notre four à pain dans la cheminée : on faisait moudre le grain au moulin au-dessous de Cabanasse ou à Gaud. »

Et elle se souvient de la voisine, Mauricette, « si attachante », qui venait tenir compagnie à sa mère tous les après-midis et courait toujours à la dernière minute préparer la soupe pour son « Popol ».

L'appel de l'aiguille : la parenthèse couture

« Tu as été formée à la couture. Qu'est-ce qui t'a attirée vers ce métier ? »

« Une fois le certificat d'études obtenu, l'école ne me plaisait plus. J'étais désespérément nulle en maths ! » confie-t-elle avec un rire. Elle suit alors l'exemple d'une camarade et

entre à l'école de couture chez les soeurs à Luchon, puis en apprentissage chez le tailleur Pérémarti près des Nouvelles Galeries. « Je confectionnais les vêtements d'hommes. Ça marchait bien, j'avais pour projet de m'installer avec une amie. »

Mais la maladie de sa mère en 1948 la contraint à tout arrêter pour revenir aider son père à la ferme.

« La couture m'a beaucoup plu, elle m'a donné des compétences qui m'ont servi toute la vie. » Elle désigne la machine à coudre : « Je l'ai achetée à Nouméa. J'ai fait des robes pour moi et pour mes amies, et j'en ai encore des malles pleines. »

Le grand départ : l'amour, le mariage et le bout du monde Si ses racines sont profondes, son destin allait pourtant l'emporter bien loin, sur les pas d'un gendarme.

« Ma vie a radicalement changé lorsque j'ai épousé Jeannot. »

La rencontre a lieu lors d'un bal du réveillon à l'hôtel Abadie de Cierp, où elle s'était rendue avec ses amies Simone Sansuc et Josette Sacau. « J'étais loin de me douter qu'il reviendrait chaque dimanche en taxi avec ses amis, dans l'espoir de me retrouver ! » Seulement voilà, à cette époque, elle fait la saison dans un grand magasin de Lannemezan et ce n'est que fin janvier qu'elle retourne danser à Cierp... et tombe sur Jeannot. « Il m'a aussitôt accueilli avec un chaleureux : "Enfin, vous êtes là !" C'est que nous avons bien failli nous croiser et ne jamais nous revoir ! » Il devait partir faire l'école de gendarmerie à Paris le mois suivant et, déjà amoureux, ne voulait pas risquer de la perdre. « Il a fait sa demande en mariage à mon père lors de notre troisième rencontre. Je n'ai rien entendu, j'étais dans la cuisine ! C'était des fiançailles en règle, on s'est vouvoyé très longtemps. »

Après le mariage le 12 décembre de la même année et une première affectation à Saint-Gaudens, le jeune couple embarque pour une aventure extraordinaire : la Nouvelle-Calédonie. « Un voyage en bateau de 50 jours ! » s'exclame-t-elle. Leur arrivée est mouvementée : logés un temps dans la brousse, ils découvrent enfin Nouméa.

« Ah, Nouméa ! J'ai eu un véritable coup de cœur. Moi, la petite Burgalaysienne, je dis souvent que Nouméa, c'est ma ville. C'est le seul autre endroit que j'ai vraiment aimé en dehors de mon village. Je m'y suis immédiatement sentie à la maison. » Le destin signe même un clin d'œil : elle y rencontre une femme dont les parents habitaient le hameau voisin de Gaud : « Je vous connais, je vous voyais passer à vélo quand vous alliez danser. » Ces premiers mots scellent le début d'une grande amitié.

Créer un foyer entre deux continents :

Élever trois enfants – Martine, Alain et Christian – tout en suivant les affectations de son mari, de la Réunion à la Drôme, fut pourtant une évidence. « Ça me plaisait de voyager, je n'étais pas pressée de me fixer. Nous avons eu la chance de vivre dans des endroits extraordinaires. Ce ne sont que de beaux souvenirs. » Et d'ajouter, comme un secret de famille : « La famille est restée soudée, tout simplement parce que notre couple devait bien fonctionner. »

Le retour aux sources : une évidence

Après vingt ans à Romans-sur-Isère et à l'heure de la retraite, le retour s'impose. « Nous revenions chaque été. Notre maison de famille était là, inoccupée. Je l'aimais tellement, jamais je n'aurais pu m'en séparer. » Son père, qui vit en ménage avec Nini Fréchou, lui en fait don. « Revenir vivre à Burgalays n'était pas un choix, c'était une évidence. », « Le destin m'a tendu la main. »

La danse : une passion clandestine devenue raison de vivre. De retour au village, Lili renoue avec sa passion la plus ancienne et la plus vive : la danse. « Mes premiers bals étaient un acte de résistance, » révèle-t-elle, le regard malicieux. À 14 ans, pendant l'Occupation, elle se rendait chez Féliou, dans la grande maison Mengarduque pour des bals clandestins. « Pour tromper les patrouilles allemandes, on étouffait le son avec des draps dans les volets. Féliou jouait de l'accordéon en battant la mesure au sol avec son sabot. C'était un lieu rudimentaire, avec des carcasses d'animaux suspendues au plafond, mais ces moments de bonheur volés avaient une saveur toute spéciale. »

Après la guerre, sa mère stricte lui interdisait les bals du soir. « Un soir, toutes mes copines sont venues supplier ma mère de me laisser les accompagner aux fêtes d'été. Elles étaient toutes là: Albertine, Arlette, Juliette, Eugénie, Ginette, Jeannette Manent, Christiane... Même Joséphine, la tante d'Albertine et Arlette, en tant que chaperon! Rien n'y a fait,



j'en pleure encore !» Pourquoi cet amour fou pour la danse? « Parce que je ressens beaucoup de bonheur quand je danse. Je m'éclate sur la piste. »

Après une pause pour élever ses enfants, elle se « rattrape » à son retour à Burgalays. «J'ai retrouvé mon amie Josette et découvert le club de danse de Cierp. Ma danse préférée était la valse ! » s'amuse-t-elle. Elle apprend toutes les nouvelles danses grâce à Marie-Jo

Siman, la présidente du club qui se forme sur YouTube avec son smartphone « On se retrouvait le mercredi pour le cours, le jeudi pour les thés dansants, le samedi pour les repas dansants... J'ai vraiment dansé comme une dingue. C'est la danse qui a primé sur tous mes autres loisirs.»

Elle n'a arrêté qu'à 92 ans, quand le COVID met en pause tous les bals.

« Mais quand j'entends de la musique, je ne peux pas m'empêcher de battre la mesure. »

Le village, entre permanence et métamorphose

« En regardant par ta fenêtre, que penses-tu de l'évolution du village ? »

« À l'image de son église, le village n'a pas tellement changé et a su garder son charme, » estime-t-elle, même si les intérieurs se sont modernisés et que les rues empierrées ont été goudronnées. Le changement le plus marquant ? « L'installation de l'eau courante en 1949. Avant, j'allais chercher l'eau à la fontaine avant la nuit. », « L'achat de notre première cuisinière d'occasion a aussi révolutionné ma façon de cuisiner, moi qui avais vu ma mère cuisiner sur la cheminée toute sa vie !. »

Elle évoque aussi, avec un sourire, les sobriquets d'autrefois : les « hangassers » (ceux qui marchent dans la boue) de Burgalays, les « ihons » (hibous) de Binos, les « sarnalhes » (lézards) de Signac. « Ces surnoms se sont complètement perdus, et c'est tant mieux ! »
Le secret d'une longue vie : « le bonheur réside dans les choses simples »

« À 97 ans, quel est ton secret pour un tel dynamisme ? »

« Je ne saurais dire, » répond-elle avec humilité. « Une vie calme, sans excès. Le travail de la terre, le fait d'avoir beaucoup marché en montagne m'ont fortifié. Le bon air, la danse, le soleil... » Elle se rappelle les allers-retours quotidiens jusqu'aux prés de Tréboucas. Elle marque une pause, pensive. « J'ai toujours pris la vie du bon côté, peu importe ce qu'elle me réservait. Peut-être tout simplement parce que le bonheur réside dans les choses simples... »



Et quel regard porte-t-elle, mémoire vivante, sur l'avenir de son cher village ? « Les gens ont l'air de vivre bien et d'être heureux ici. C'est le plus important. »---

Alors que le soleil se couche sur les montagnes, Lili, le regard malicieux, sourit. Dans son fauteuil, elle esquisse encore parfois un mouvement de jambe, comme une ultime révérence à la musique intérieure qui continue de l'habiter. Preuve que la danse, comme la vie, ne la quitte jamais tout à fait. De l'enfant écoutant les récits de bals à la jeune fille dansant dans la clandestinité, puis à la nonagénaire qui bat encore la mesure, sa vie entière a conservé la même cadence, joyeuse et indomptée.

Propos recueillis et relatés par Céline Castex

Les petits lutins du Père Noël ont bien travaillé et, au prix de quelques cascades, ont installé les illuminations qui vont baigner nos rues de la douce lumière des fêtes. Merci à eux



Bonne Année 2026 A tous et toutes